



Durée de la formation ?

2 jours – soit 14 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux actuaires et aux collaborateurs des services techniques des mutuelles, des institutions de prévoyance, des sociétés d'assurance et de réassurance, du courtage, de l'audit et du conseil.

Pour obtenir quoi ?

Perfectionner ses connaissances sur la tarification en prévoyance et santé collective et acquérir les bons réflexes pour appréhender un dossier d'appel d'offres. Bien comprendre les mécanismes et enjeux pour améliorer sa pratique de la tarification.

Quels objectifs pédagogiques ?

Tarifier les garanties du risque décès, du risque arrêt de travail et les reprises de passif.

Tarifier les garanties santé et appréhender les particularités des options facultatives et des contrats modulables.

Ajuster avec la tarification d'expérience

Savoir répondre aux appels d'offre.

Quelles méthodes mobilisées ?

Les apports théoriques alternent, tout au long du stage, avec des travaux pratiques d'application réalisés sur Excel et Word.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances de base de l'assurance collective en santé et prévoyance.

Connaissance des principes de tarification en prévoyance et santé collective.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Chaque participant se munira d'un ordinateur portable équipé du logiciel « R » pour les travaux pratiques.

Oui anime cette formation ?

Frédéric MOULIN,

Il compte 22 ans d'expérience en actuariat dans le domaine de la Protection Sociale et intervient depuis 4 ans comme actuaire conseil. Ingénieur ENSTA et diplômé du CEA, il est actuaire certifié de l'Institut des actuaires.



Qu'allez-vous apprendre ?

Tarification de la prévoyance collective

Tarification du risque Décès

- Age actuariel : illustration des écarts avec l'âge moyen
- Tarification par garantie (Capital DC, garanties annexes, RE, RC)
- Tarification des choix d'équivalence DC seul, DC/RE, DC/RC, DC/RE/RC

Tarification du risque Arrêt de travail

- Bases techniques du BCAC
- Tarification par garantie (incapacité, invalidité, AT-MP, Maintien de la garantie décès)
- Impact du décalage de l'âge de départ à la retraite (impact sur les PM et la tarification)

Tarification de la reprise de passif

- Revalorisation future (étalement du coût par une cotisation additionnelle temporaire)
- Maintien de la garantie décès (différentiel de garantie décès)
- Passif Réforme des retraites ou changement de table (lié à l'étalement de l'impact du report de l'âge de départ à la retraite sur les PM ...)
- Passif ANI (portabilité)

Tarification de la santé collective

Tarification santé

- Rappel de la réglementation
- Méthodes de tarification et données disponibles
- Cas pratique

Particularités des options facultatives et des contrats modulables

- Méthode à appliquer pour les options responsables et non responsables
- Tarification par module, règles de modularité, impact des critères de tarification en fonction des modules ...

Tarification d'expérience

Utilisation des comptes de résultats (par survenance)

- Retraitement et interprétation des comptes de résultats
- Re-tarification du passé en fonction des données disponibles
- Profondeur d'historique en fonction des risques

Réponse aux appels d'offres

Comprendre le contexte

- Objectif et attentes de l'entreprise, évolution de l'entreprise, climat social...

Contrôler la conformité des garanties (minimum CCN)

- Outil de veille CCN ...

Problématique des informations manquantes dans l'appel d'offres

- Données de l'appel d'offres (garanties, démographie, comptes passés et démographie, tarif actuel, ...)
- Hypothèses à prendre et sensibilité

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

« Très bon formateur. Une vision 360° tant sur l'actualité de l'assurance que sur les astuces de tarifications et d'analyses. »

FB, Chargée d'études techniques – PRO BTP

« Programme très intéressant, documents joints extrêmement précieux. Formateur enrichissant de conseils et d'expériences : très intéressant »

AR, Souscripteur – GROUPAMA GAN VIE

« Parfait. Formateur très pro et assez interactif avec des exemples concrets. »

LNB, Statisticien – MSH INTERNATIONAL

La formation en pratique...

Quand et où ?

21 et 22 novembre 2024

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

2 300 € HT + TVA 20%, soit 2 760 € TTC.

Les frais de participation couvrent les deux journées de formation, la documentation complète, les déjeuners et les pauses café.

Cette formation est proposée en partenariat avec



24 rue Tronchet - 75008 Paris

Tél. : 01 44 51 04 00

www.caritat.fr